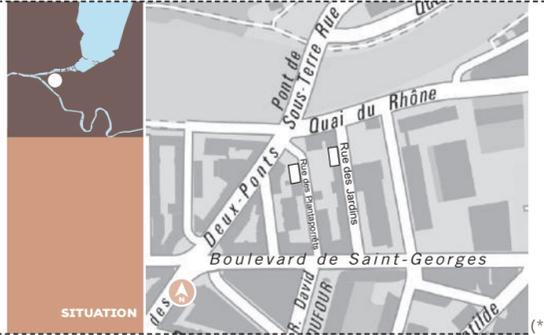


FICHE TECHNIQUE ET DONNÉES

OBJET

ÉCOLE DES PLANTAPORRÊTS
1 BIS, RUE DES PLANTAPORRÊTS - 1205 GENÈVE
PARCELLES 108 - 122
COMMUNE DE GENÈVE - SECTION PLAINPALAIS



PROGRAMME DES LOCAUX - SURFACES UTILES (SU)

| ÉCOLE | REZ-DE-CHAUSSÉE | WC garçons | 5 m ² | REZ-DE-CHAUSSÉE | WC filles | 6 m ² |
|-----------------------|----------------------|-------------------|---------------------------|-------------------|--------------------|------------------|
| SOUS-SOL | Salle de classe 1 | 59 m ² | WC adultes | 3 m ² | Cuisinette | 3 m ² |
| Cuisine de production | Salle de classe 2 | 59 m ² | Couloir / vestiaires | 38 m ² | WC | 3 m ² |
| Local compresseurs | WC adultes | 3 m ² | | Salle de gym | 152 m ² | |
| Local technique | Couloir / vestiaires | 45 m ² | SALLE DE GYM | | | |
| Salle de pause | | | SOUS-SOL | | | |
| Vestiaires / Douche / | ÉTAGE 1 | | Salle parasolaire | 60 m ² | | |
| WC personnel | Salle de classe 1 | 60 m ² | Vestiaires / Douches / WC | 18 m ² | | |
| Sanitaires enfants | Salle de classe 2 | 60 m ² | Local technique | 5 m ² | | |

CHRONOLOGIE

| | |
|---|------------------------------|
| Vote du crédit d'étude par le Conseil municipal | 15 janvier 2013 |
| Octroi de l'autorisation de construire | 10 janvier 2018 |
| Vote du crédit de construction par le Conseil municipal | 21 mars 2018 |
| Début des travaux | 1 ^{er} juillet 2018 |
| Fin des travaux | septembre 2019 |
| Inauguration | 15 octobre 2019 |

INGÉNIEUR SÉCURITÉ

Phenix Conseils Sàrl

ARCHITECTE CUISINE

LAMA Architecture Sàrl

INGÉNIEUR GÉOMÈTRE

Christian Haller SA

INGÉNIEUR ACOUSTICIE

Architecture & Acoustique SA

PHYSICIEN DU BÂTIMENT

Amstein + Walthert Genève SA

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

VILLE DE GENÈVE
Département des constructions et de l'aménagement
Direction du patrimoine bâti
25, rue du Stand - 1204 Genève
Tél. 022 418 21 50

MANDATAIRES

ARCHITECTES
Nicoucar & Steinger Architectes

DIRECTION DES TRAVAUX
Girani & Perillat sàrl

INGÉNIEUR CIVIL
sbing SA

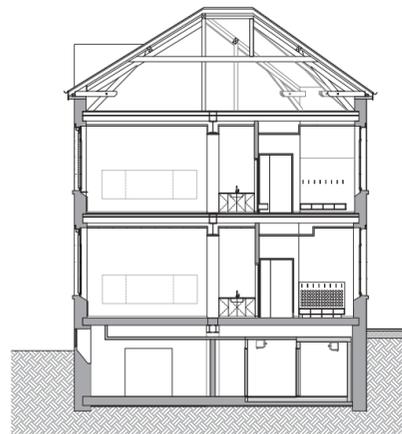
INGÉNIEURS CVSE
srg engineering

BUDGET

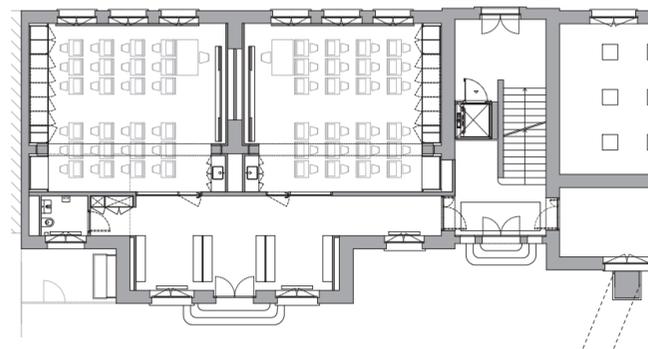
| | |
|-------------------------|-----------------|
| Crédit d'étude | Fr. 300'000.- |
| Crédit de réalisation | Fr. 5'342'000.- |
| Total des crédits votés | Fr. 5'642'000.- |

VALEURS STATISTIQUES - ÉCOLE (PARTIE TRANSFORMÉE)

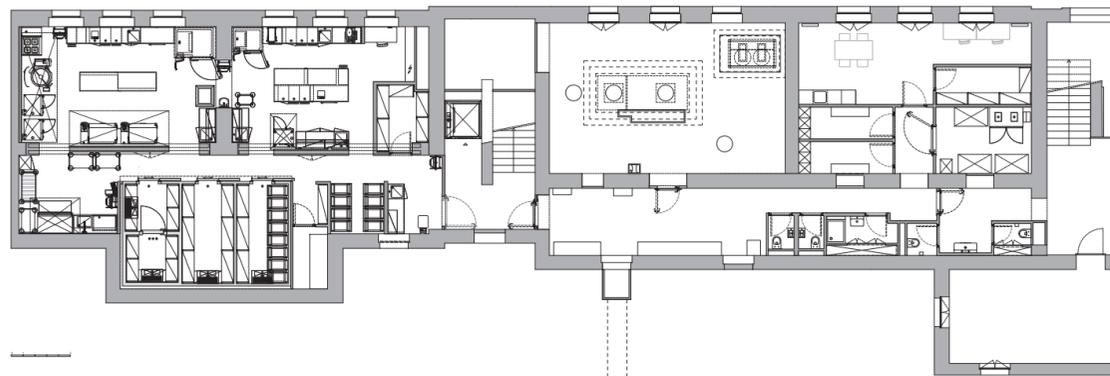
| | | |
|-----------------------|-----------------------------|----------------------|
| Volume bâti | VB | 3'801 m ³ |
| Surface de plancher | SP | 985 m ² |
| Surface utile | SU (avec locaux techniques) | 611 m ² |
| Surface utile | SU (sans locaux techniques) | 542 m ² |
| Prix / m ³ | CFC 1-9 / VB | Fr. 1'385.- |
| Prix / m ³ | CFC 2 / VB | Fr. 840.- |
| Prix / m ² | CFC 1-9 / SP | Fr. 5'345.- |



COUPE



REZ



SOUS-SOL

1 BIS, RUE DES PLANTAPORRÊTS – ÉCOLE DES PLANTAPORRÊTS

RÉNOVATION
ÉCOLE



RÉNOVATION

1 BIS, RUE DES PLANTAPORRÊTS – ÉCOLE DES PLANTAPORRÊTS

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE DES PLANTAPORRÊTS

HISTORIQUE ET EXPOSÉ DES MOTIFS

La commune de Plainpalais a connu un rapide développement dans le dernier quart du XIX^e siècle. Une école enfantine et une école primaire ont ainsi été construites dans le quartier de la Jonction, secteur encore dépourvu de structure scolaire, entre la rue des Jardins et la rue des Plantaporrêts. Conçues par l'architecte Louis-Etienne Poncy dans un style rationaliste, elles sont réalisées entre 1899 et 1903.

En 1968, suite à l'ouverture de l'établissement scolaire de Cité-Jonction, l'école des Plantaporrêts se voit affectée en jardin d'enfants et en auberge de jeunesse, fonctions qu'elle conservera jusqu'à sa réhabilitation en école en 1987.

La construction de nouveaux logements sur le site de Carré-Vert entraînant une augmentation des effectifs scolaires, l'école des Plantaporrêts a été en partie réaménagée afin de pouvoir accueillir ces élèves supplémentaires sans avoir à construire un nouveau bâtiment.

DESCRIPTION DES TRAVAUX CRÉATIONS DE NOUVELLES CLASSES

Quatre nouvelles salles de classes ont été créées: deux salles au rez, à la place de l'ancien réfectoire, et deux à l'étage. Afin de profiter d'un maximum de lumière naturelle, les grandes fenêtres et la double orientation du bâtiment ont été mises en valeur par le projet de l'architecte. Ainsi, les fenêtres apparaissent désormais dans toute leur hauteur grâce au rehaussement du faux plafond. Les armoires et rangements se dé-

ploient jusqu'au plafond, ce qui crée une qualité spatiale indéniable, renforcée par le rouge profond choisi pour le revêtement de sol. Des portes en partie vitrées ont été choisies pour chacune des classes, leur permettant de conserver un espace traversant.

PROUESSE TECHNIQUE

Les salles existantes ont pu être agrandies grâce à une importante modification de la structure. Les murs porteurs ont dû être déplacés à tous les étages (sous-sol, rez et 1^{er}) avec également une reprise de la charpente des combles.

NOUVELLE CUISINE DE PRODUCTION AU SOUS-SOL

Au sous-sol, l'ancienne cuisine a été mise aux normes et optimisée pour permettre la

production de 800 repas quotidiens. De nouveaux espaces réservés aux employés (vestiaires, sanitaires, douche, bureau) sont désormais disponibles, dans une partie désolidarisée de la cuisine.

D'importants travaux ont également eu lieu dans le local technique, où l'ensemble de la machinerie a été changé. La transition énergétique de l'école est réalisée grâce au raccordement au réseau de chauffage à distance CADéco, situé sur le quai du Seujet, qui remplace l'ancienne chaudière à mazout.

Cette partie du chantier fut un défi tant au niveau du planning, le tout devant être finalisé pour la rentrée scolaire, qu'en terme logistique. L'école est restée en exploitation durant toute la durée des travaux, avec notamment une classe située juste au-dessus

du local technique. Cela a nécessité l'utilisation de machines électriques, sans émanation, et des travaux de nuits pour limiter les nuisances durant les horaires scolaires.

SALLE DE GYMNASTIQUE

Dans le bâtiment en face de l'école, l'ancienne salle de gymnastique a bénéficié d'un rafraîchissement complet. La salle parascolaire, située au sous-sol, a été rénovée simplement et des vestiaires avec douches ont été construits pour l'usage de la salle de gymnastique. Ces transformations ont été réfléchies dans un esprit de polyvalence et de partage, afin de pouvoir mutualiser des équipements publics de qualité et d'en faire bénéficier le plus grand nombre. Il s'agissait également de préserver l'esprit du lieu, puisqu'au cours du chantier son ancienne fonction de paroisse a été découverte.

CONCLUSION

Cette rénovation a permis de mettre en valeur les qualités architecturales du bâtiment. Les élèves de l'école bénéficient désormais de nouvelles classes lumineuses, adaptées aux besoins de l'enseignement actuel, et respectant les normes de confort et de sécurité en vigueur. La salle de gymnastique rénovée peut désormais être utilisée comme salle polyvalente, ouverte aux partenaires scolaires ainsi qu'aux habitants du quartier et aux associations.

